Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20260702-202635-DE

Délibération du Conseil municipal de Trégomeur Séance du 02 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six et 2 juillet, à 20 heures, les membres du Conseil municipal de Trégomeur, légalement convoqués le 25 juin 2026, se sont réunis, à la mairie de Trégomeur, sous la présidence de Mme Valérie RAMONÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15 – Nombre de présents : 11 – Nombre de présents et représentés : 15

Etaient présents	Valérie RAMONÉ, Maire, Marie LE MERRER, Nicolas LE GONIDEC, Adjoints, Catherine HAUTE, Nathalie MÉLOU, Hervé HUET, Cyril COLLIN, Benjamin BUREL, Thomas JOUAN, Aude BRETON, Éva JOSSELIN, Conseillers Municipaux.
Absents excusés	Richard LE CARRÉ donne pouvoir à Nicolas LE GONIDEC Frédérique BELLARD NARDONE donne pouvoir à Thomas JOUAN Sophie BARTHÉLÉMY donne pouvoir à Aude BRETON Nicolas TANGUY donne pouvoir à Valérie RAMONÉ
Secrétaire de séance	Catherine HAUTE

✓ Devis Greentech

Délibération 2026-35

M. Nicolas Le Gonidec, 3ème adjoint, informe le Conseil municipal que l'école de La Mare Morel a sollicité l'acquisition d'une borne wifi, afin d'améliorer la connexion internet, accompagner les usages numériques pédagogiques, etc.]. A cet effet, un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Greenetch (Trémuson) pour un montant de 375.00 € HT soit 450.00 € TTC

Entendu l'exposé de M. Le Gonidec

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés

Valide le devis de l'entreprise Greentech pour un montant de 375.00 € HT, soit 450.00 € TTC

- **Autorise** Mme La Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20260702-202635-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Maire,
Valérie RAMONÉ

Le secrétaire,
Catherine HAUTE



